



## SAVOIR-FAIRE ET COMPETENCES

### COMPÉTENCES ACQUISES :

- Utiliser des outils et de mettre en œuvre des méthodologies pour la recherche du renseignement et l'administration de la preuve en termes de savoir-être
- Répondre, dans le cadre déontologique professionnel, aux besoins légitimes de tout citoyen qui estime subir un préjudice civil, pénal ou commercial, en conformité avec les lois de la République.
- Effectuer des enquêtes privées destinées à permettre l'administration de la preuve devant la justice dans le cadre de la réparation d'un préjudice,
- Rechercher et collecter l'information dans un cadre général.
- Effectuer des contrôles permettant de prévenir ou déjouer les tentatives d'escroquerie ou d'abus de confiance subis par des particuliers et/ou des sociétés,
- Rechercher des personnes disparues sans qu'il y ait obligatoirement présomption de délit, de crime ou d'accident,
- Mener des interventions et démarches spécifiques ayant pour objet la lutte anti-contrefaçon et le contre-espionnage industriel,
- Assurer de la prévention ayant trait à la sécurité pour les entreprises et les organismes financiers,
- Réaliser des contre-enquêtes représentant un dernier recours pour les justiciables,
- Rédiger des rapports de synthèse, de vacations, de notes d'informations,
- Gérer son agence, réception, conseil et assistance des clients.
- Assurer des missions de marketing et de comptabilité.

**Crédits ECTS :** 180  
**Durée :** 3 ans  
**Niveau d'études :** BAC +3

- CONDITIONS D'ACCÈS**
- Formation initiale / Formation continue
  - Dispositif de validation des acquis de l'expérience (VAE)

**STAGE**  
 • 14 semaines

## PRESENTATION

La licence professionnelle « Agent de recherches privées » a vocation à encadrer une profession en plein essor.

La démarche de l'université de Nîmes est de proposer une formation spécifique et dont l'ancrage dans la pratique est assuré à travers la collaboration avec l'I.F.A.R. (l'Institut de Formation des Agents de Recherches), seul Institut en France à avoir obtenu à l'origine l'inscription du titre « détective, agents de recherches privées » sur la liste des titres et diplômes homologués au niveau III et le soutien de nombreuses agences de recherches privées.

91%

d'étudiant(e)s diplômé(e)s en 2020.

90%

des diplômé(e)s sont en emploi 30 mois après l'obtention de la Licence professionnelle.  
(Enquêtes OVIE réalisées auprès des diplômé(e)s 2016, 2017 et 2018)

## CHIFFRES CLES

## OBJECTIFS

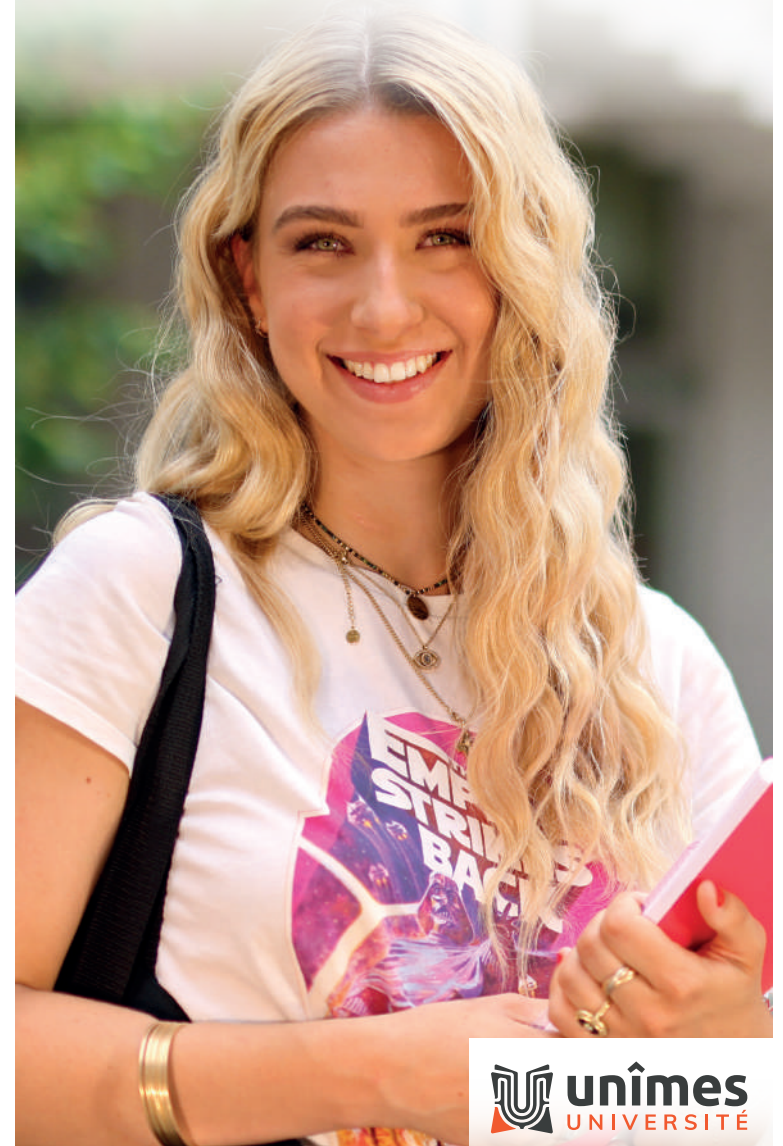
Cette formation répond aux demandes sans cesse croissantes de jeunes adultes désirant entrer dans la profession, et aux souhaits de toutes les catégories de personnes soucieuses d'accroître ou d'acquérir des connaissances dans le domaine de l'enquête privée. À l'issue de la licence professionnelle, les diplômés seront capables, en termes de savoirs d'acquérir la maîtrise du champ d'application, de l'environnement juridique, de la définition et la détermination précise des tâches que peuvent assurer les agents privés de recherche en termes de savoir-faire.

## PRÉREQUIS

L2 ou équivalent (DUT, BTS).

## LICENCE PROFESSIONNELLE

### AGENT DE RECHERCHES PRIVÉES « ARP »



**unîmes**  
UNIVERSITÉ

## INSERTION PROFESSIONNELLE

- Enquêteur salarié
- Directeur d'agence ou collaborateur indépendant

**CONTACT**  
 Tél. 04 66 36 45 80  
[scolarite.droit@unimes.fr](mailto:scolarite.droit@unimes.fr)

**UNIVERSITÉ DE NÎMES**  
 Rue du Docteur Georges Salan -  
 CS 13019 - F-30021 Nîmes - Cedex 1  
 Tél. (0) 4 66 36 46 46

[www.unimes.fr](http://www.unimes.fr)  
[facebook.com/unimesfr](https://www.facebook.com/unimesfr)  
[@unimesfr](https://www.instagram.com/unimesfr)



**unîmes**  
UNIVERSITÉ